

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 04 SEPTEMBRE 2023**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoirs : 4  
Absents excusés : 6

Date de convocation : 28 août 2023

**Étaient présents :** Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER.

**Étaient absents excusés :** M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Mme Catherine LECUYER ; Mme Enza BAROTTE a donné procuration à Mme Karine WEBER ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; M. Antoine ROSANO a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TOMPETTE ; M. Dominique WEYANT.

**Secrétaire de séance :** Mme Karine WEBER.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 12 juin 2023.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.5-040/2023 : DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL POUR LE PASSAGE EN LED DE NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Lors du Conseil Municipal du 12 juin 2023, suite à la présentation de trois devis, le Conseil a retenu la proposition de l'UEM pour la rénovation de l'éclairage public par le passage en LED pour un montant de 86 990,00 € HT soit 104 388,00 € TTC.

Madame le Maire demande au Conseil de l'autoriser à solliciter :

- Une subvention DETR/DSIL à hauteur de 40 % du montant HT soit : 34 796,00 € HT

Ou tout autre subvention en regard de ce projet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à la demande des subventions.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 05 septembre 2023  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20230904-2023DEL040-DE  
Reçu le 07/09/2023

